Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales
Site web : http://recosh.cresh-rdc.org

ISSN :2957-6385 (print), ISSN : 2957-6393 (online)
https:/www. doi.org/10.59189/crsh20260407

Vérité et indicible en journalisme : *Défis de la représentation et cohésion sociale*

Truth and the Unspeakable in Journalism. Challenges of Representation and Social Cohesion

Vicky Elongo Lukulunga[1]

1 Chercheur Associé au Centre de recherches en sciences humaines, Professeur à l'Université de Kinshasa et à l'Université Catholique du Congo).

Résumé. *Cet article vise à comprendre la manière dont le journalisme aborde deux enjeux fondamentaux : la vérité et l'indicible. Bien que la vérité soit la valeur centrale de l'éthique journalistique, elle ne peut être appréhendée comme une réalité absolue. Soumise à de multiples contraintes (économiques, idéologiques, méthodologiques, culturelles…), la vérité journalistique apparaît comme une construction sociale, dépendante des pratiques professionnelles et des contextes de production de l'information. Cette essence de la vérité est analysée à travers deux cadres théoriques : l'approche positiviste, qui valorise la fidélité aux faits, et l'approche constructiviste, qui insiste sur la médiation et l'interprétation. Ce travail examine également comment le journalisme est confronté à des réalités humaines indicibles – violences extrêmes, traumatismes, catastrophes, expériences de communautés marginalisées, situations de détresse… – qui défient la capacité du langage à les exprimer sans les trahir. Il explore, par la suite, les stratégies narratives et éthiques mobilisées pour relever ce défi de représentation, notamment à travers le recours au journalisme narratif, entendu comme une pratique à la fois esthétique et éthique. Enfin, le travail interroge le rôle du journalisme dans la cohésion sociale, en soulignant que le traitement responsable de l'indicible est essentiel pour favoriser l'entente et le dialogue, et pour éviter la fragmentation de la société.*

Mots-clés : Journalisme, éthique, vérité, indicible, journalisme narratif, cohésion sociale.

Abstract. *This article seeks to understand how journalism engages with two fundamental issues: truth and the unspeakable. Although truth is the central value of journalistic ethics, it cannot be conceived as an absolute reality. Subject to multiple constraints—economic, ideological, methodological, cultural, among others—journalistic truth appears as a social construction, shaped by professional practices and the contexts in which information is produced. The nature of this truth is examined through two theoretical frameworks: the positivist approach, which emphasizes fidelity to facts, and the constructivist approach, which highlights mediation and interpretation. This study also explores how journalism confronts unspeakable human realities—extreme violence, trauma, disasters, the experiences of marginalized communities, situations of distress—that challenge the capacity of language to represent them without distortion. It further analyzes the narrative and ethical strategies mobilized to meet this representational challenge, particularly through the use of narrative journalism, understood as both an aesthetic and an ethical practice. Finally, the article questions the role of journalism in fostering social cohesion, emphasizing that the responsible treatment of the unspeakable is essential to promoting understanding and dialogue, and to preventing social fragmentation.*

Keywords : Journalism; Ethics; Truth; The Unspeakable; Narrative Journalism; Social Cohesion.

OPEN ACCESS

Received: 02 July 2025
Accepted: 12 November 2026
Available Online: 22 August 2026

Introduction

Le journalisme se trouve à un carrefour éthique et pratique, confronté à une tension fondamentale entre son engagement inébranlable envers la vérité d'une part, et la complexité inhérente à la représentation de l'indicible, d'autre part. Car, s'il est évident que la mission essentielle du journalisme est d'informer le public en se basant sur le principe fondamental de la vérité, certaines réalités – violences extrêmes, traumatismes profonds, expériences de communautés marginalisées, situations de détresse…– défient les méthodes professionnelles conventionnelles et les frontières éthiques établies.

Face à ces réalités, la question de la vérité en journalisme devient particulièrement complexe. Le journaliste doit naviguer entre le devoir, en vertu de sa mission fondamentale, de dire les faits, et la nécessité, dans certains contextes, d'appréhender l'indicible en allant au-delà des faits. Dire l'indicible de manière responsable, c'est-à-dire sans heurter le public, constitue un véritable défi narratif et éthique : comment informer, dans le respect de l'éthique professionnelle, lorsque les mots eux-mêmes semblent inadéquats pour décrire l'expérience humaine dans ce qu'elle a de plus profond ou de plus extrême ?

Afin d'aborder cette dynamique entre la vérité, les défis de la représentation et la cohésion sociale, cette contribution s'articule autour de trois axes. Premièrement, nous examinerons les enjeux éthiques de la vérité journalistique, en définissant ses contours et ses exigences, ainsi qu'en explorant la liberté de la presse comme condition essentielle de son exercice. Le deuxième axe est consacré à la question de l'indicible, en tant que défi fondamental posé à la mission d'information. Il analyse les manifestations concrètes de l'indicible dans la pratique journalistique, les obstacles qu'il pose à la représentation, ainsi que les réponses que peut y apporter le journalisme narratif, entendu à la fois comme une pratique esthétique, c'est-à-dire narrative, et une pratique éthique. Le troisième axe, enfin, explorera la relation entre la pratique journalistique et la cohésion sociale, en interrogeant la responsabilité du journaliste dans la construction d'un espace public apaisé et inclusif.

1. La vérité en journalisme : entre positivisme et constructivisme

La vérité en journalisme ne peut être appréhendée comme une vérité absolue ou une réalité immuable. Elle est plutôt une quête continue qui, encadrée par des exigences éthiques, déontologiques et méthodologiques, implique des choix, des interprétations, voire des (re)constructions du réel. Cette section explore la mission informationnelle du journalisme et scrute, à travers l'examen de deux approches du journalisme, notamment l'approche positiviste et l'approche constructiviste, les enjeux éthiques de la vérité en journalisme.

1.1. L'a priori informationnel du journalisme

La mission fondamentale et traditionnelle du journalisme consiste à informer. Gilles Gauthier (2010) parle à juste titre de l'« a priori informationnel du journalisme ». « Quelles que soient les particularités de ses différentes pratiques et les fonctions autres qu'il peut remplir, le journalisme, affirme Gauthier (2010), est toujours ou se pose toujours comme information, comme livraison d'un certain contenu informatif. (…) L'information est un trait définitionnel du journalisme. (…) le journalisme est par définition de l'information ». Aussi déduit-il que refuser ou faire abstraction de l'intention informationnelle du journalisme reviendrait à nier la possibilité même du journalisme.

De plus, l'information, comme mission du journalisme, se fonde, comme le relève Daniel Cornu (1999, p. 41-46 ; 2009, p. 80-92), sur la vérité comme valeur centrale, mieux fondatrice, dans la mesure où la pratique journalistique présuppose la production des informations vraies. Autrement dit, la vérité est un impératif intrinsèque du journalisme ; ce qui implique que « informer en journalisme » revient donc à « dire la vérité ».

D'ailleurs, cette exigence, voire évidence, est universellement reconnue : la *Déclaration des devoirs et droits des journalistes*, appelée également *Charte*

de Munich, place le respect de la vérité en tête des obligations des journalistes, et le *Code de déontologie et d'éthique des journalistes congolais* cite la recherche à tout instant du triomphe de la vérité parmi les devoirs de ces derniers.

1.2. Approches du journalisme et enjeux éthiques

En quoi consiste la vérité en journalisme ? La réponse à cette question est complexe. Si les faits en journalisme sont sacrés, le respect de la vérité autorise-t-il au journaliste à dire tous les faits, même les plus sensibles ou potentiellement nuisibles ? Ou bien, le journaliste est-il plutôt chargé d'une mission active de construction du sens de ces faits ? Ces interrogations nous amènent à distinguer deux approches principales de la vérité en journalisme : l'approche positiviste et l'approche constructiviste.

1.2.1. Approche positiviste du journalisme : la sacralité des faits

Une certaine forme de journalisme d'information s'inscrit, en référence au principe de la sacralité des faits, dans une perspective positiviste, celle de l'« adéquation de la pensée et du réel ». Dans cette optique, inspirée par une « tentation scientifique » du journalisme et dont la pratique s'attache à certains principes qui relèvent de la démarche scientifique (objectivité, neutralité…), cette approche prétend décrire le monde tel qu'il est, le vrai consistant à ne point dénaturer les faits (F. Nkot et Ch. Moumouni, 2004, p. 12-13).

Cependant, cette approche objectiviste se heurte à de nombreuses limites et contraintes, étant donné que « le journaliste participe plutôt à un système contraignant qui lui impose certains comportements » (J. Charron, J. Lemieux et F. Sauvageau, 1991, p. 174). Ces contraintes portent notamment sur la structure économique et idéologique des médias, l'environnement culturel dans lequel évoluent les médias, la démarche méthodologique dans la collecte et le traitement de l'information, la dimension épistémologique de la rationalité journalistique.

Comme le fait observer Gregory Derville (1999, p. 154 et ss.), les journalistes sont soumis à des pressions économiques et idéologiques déterminées par les intérêts des propriétaires des médias. Ces pressions peuvent les amener à limiter d'eux-mêmes leur liberté d'expression et à orienter la production d'informations pour répondre aux besoins spécifiques de leurs entreprises. En plus de l'interférence des propriétaires des médias, les journalistes, poursuit Derville, sont influencés par la « doxa » et les cadres d'interprétation culturels dans lesquels ils évoluent. Pour être entendus et reconnus par leur public, ils doivent s'y situer ; ce qui peut inconsciemment modeler leur perception et leur présentation des faits.

En ce qui concerne la démarche méthodologique, notamment dans la collecte et le traitement de l'information, la profession journalistique, obnubilée par la recherche du sensationnel, a développé une « règle » selon laquelle les faits ordinaires ne constitueraient pas de la véritable information. L'information résiderait, par contre, dans les « faits extraordinaires », les « faits négatifs » ou les « mauvaises nouvelles » (F. Nkot et Ch. Moumouni, 2004, p. 15-16. Cela conduit à une sélection de la réalité sociale.

Sur le plan épistémologique, la connaissance du réel, comme l'affirme Karl Popper (cité par F. Nkot et Ch. Moumouni, 2004, p. 19), est une quête d'approximations successives, et non une exploration de l'essence des choses. En journalisme, cette impossibilité d'une connaissance complète est particulièrement confortée par la variété et la complexité des faits à traiter et à communiquer, souvent dans un temps limité.

Au regard de ces diverses contraintes, un journalisme purement positiviste est impossible en pratique. Cela nous amène à postuler l'approche constructiviste comme démarche professionnelle plus réaliste et adaptée.

1.2.2. Approche constructiviste : la vérité comme un construit social

Pour les tenants de l'approche constructiviste, les informations, au sens de la vérité, sont socialement construites. Elles dépendent en grande par-

tie de la formation et de la socialisation du journaliste, ainsi que des canons normatifs (droit, déontologie, éthique) de la profession. Daniel Cornu (2004, p. 109) préfère parler de la reconstruction : « Dans l'information journalistique, comme en histoire, écrit-il, la vérité passe par un travail de reconstruction, qui permet de situer les faits, de décrire leur enchaînement, de rechercher leurs causes, de les présenter dans leur cohérence ».

Dans cette perspective de construction, voire de reconstruction, la vérité s'inscrit dans une vision systémique. Elle est déterminée par une conjugaison de facteurs : rigueur, exactitude, équité, impartialité, intégrité, authenticité, indépendance, intérêt public (M.-F. Bernier, 2004, p. 124-131 ; D. Cornu, 1997, p. 41). L'absence de l'un de ces déterminants mine gravement le caractère véridique de l'information.

Les fondements éthiques de la vérité journalistique

Principes	Définition/Description
Exactitude et rigueur	– Vérification scrupuleuse des faits avant publication – Raisonnement logique – Justesse des titres – Exactitude des citations – Rectification des erreurs
Indépendance	– Capacité à résister aux pressions extérieures (politiques, économiques, publicitaires ou de toute autre nature)
Impartialité	– Présentation équilibrée des différents points de vue sur un sujet, sans privilégier une opinion ou une partie. – Donner la parole aux diverses parties prenantes
Intégrité	– Honnêteté – Refus de la manipulation et de la déformation des faits – Transparence sur les sources et les méthodes de collecte d'informations
Équité	– Respect de la dignité des personnes concernées par l'information, en évitant la diffamation et l'atteinte à la vie privée – Traiter chaque individu impliqué dans l'information avec justice et considération
Authenticité	– Engagement à présenter l'information de manière sincère et véritable, sans artifice ni falsification – Utilisation de sources fiables et reconnaissance de l'origine de l'information
Intérêt public	– Priorisation de la diffusion d'informations qui sont d'une importance capitale pour la société – Primat de l'intérêt général sur les intérêts privés

Dans ce contexte où la vérité est perçue comme un « construit social », la liberté se présente comme une dimension fondamentale dans la démarche du journaliste.

1.3. La liberté, condition essentielle à la vérité

Pour pouvoir se pratiquer avec responsabilité, l'exercice du journalisme requiert un environnement où la liberté de la presse est consacrée. En l'absence de cette liberté, qui constitue, comme le souligne Daniel Cornu (2009, p. 58), un espace nécessaire à la vérité, une presse ne peut être que mauvaise.

Que peut-on, alors, entendre par la liberté de la presse ? La liberté de la presse désigne la liberté de divulguer des informations sur toutes les questions d'intérêt général, y compris celles qui peuvent heurter, choquer ou inquiéter l'État ou une fraction quelconque de la population.

Toutefois, il importe de noter que, malgré son importance, la liberté de la presse n'est pas absolue. À la suite de Jean Rivero (cité par L. Pech, 2003, p. xv) qui affirme que « découvrir la liberté, c'est essentiellement en découvrir les limites », nous pensons que la liberté de la presse requiert inexorablement, pour éviter tout abus susceptible de découler de son usage, d'être limitée, mieux encadrée par un cadre règlementaire, notamment les dispositions légales fixées par l'État.

Ces limites imposées à la liberté de la presse sont, certes, des contraintes. Mais il s'agit, pour emprunter l'expression de Pierre Bourdieu (1996, p. 12), de « contraintes vertueuses », dans la mesure où elles évitent au journaliste de commettre une faute ou une erreur. En revanche, ces limites deviennent vicieuses lorsqu'elles poussent le journaliste à la faute ou à l'erreur, entravant ainsi sa capacité à informer en toute intégrité.

2. L'indicible en journalisme : défis de la représentation et ouverture éthique

La mission du journalisme est d'informer, c'est-à-dire de donner des mots à des évènements pour les rendre intelligibles. Il existe, cependant, des réalités si complexes qu'elles semblent échapper à la capacité du langage et de la représentation, mais que le journaliste est, paradoxalement, chargé d'informer.

2.1. L'indicible, un concept complexe et dynamique

L'indicible, au sens large, désigne ce qui ne peut être dit ou exprimé par des mots, ce qui échappe aux cadres linguistiques et représentationnels conventionnels, en raison de son intensité, de sa nature extraordinaire, de sa complexité, ou de sa sensibilité. L'indicible est alors ce vide, cette lacune entre la réalité vécue et sa transcription médiatique ; il est, comme l'écrit Michael Rinn (1998, p. 7), « un modèle langagier qui bloque la translation véridique d'une chose ou d'un fait donné ».

L'indicible n'est pas simplement ce « vide linguistique », au sens de la difficulté ou de l'impossibilité de la langue d'exprimer certaines idées ou expériences. C'est un phénomène complexe : outre les limites du langage et de sa capacité à rendre compte de l'expérience humaine dans sa pleine mesure, l'indicible interroge les responsabilités du journaliste dans la représentation du réel.

2.2. Manifestations de l'indicible en journalisme

L'indicible se manifeste de diverses manières dans la pratique journalistique, face à des réalités ou évènements qui, comme nous l'avons dit, sont notamment susceptibles, par leur nature inouïe ou particulière, de susciter des traumatismes et des **émotions fortes**, défiant par conséquent l'articulation et la capacité du langage à en rendre compte.

Il s'agit, entre autres, des violences humaines extrêmes (génocides, guerres, attentats terroristes, tortures…) qui peuvent engendrer des souffrances tellement accablantes qu'elles rendent les mots dérisoires. Le journaliste peut se heurter à l'impossibilité de décrire la barbarie sans la banaliser ou la caricaturer.

Il en est de même de catastrophes naturelles d'ampleur (séisme, éruption volcanique, inondations…). Face à la démesure des forces de la nature et à la détresse des victimes, les mots semblent faibles pour traduire l'étendue des dégâts et la profondeur du désespoir.

L'indicible concerne également les faits délicats qui touchent à la pudeur, à l'intimité et à la décence (viol, maladies, souffrances humaines, mort, deuil…), et dont la divulgation peut porter préjudice aux personnes concernées ou au public. Le journaliste est invité à faire preuve de retenue et à frapper du secret tout ce qui peut nuire à la réputation ou à la dignité humaine.

Les sujets intrinsèquement sensibles (tels que les violations des droits de l'homme, la violence d'État, les secrets d'État, le crime organisé ou les problèmes sociétaux invisibilisés) sont aussi souvent concernés par la problématique de l'indicible. Le reportage sur ces sujets met fréquemment les journalistes en conflit direct avec des acteurs puissants ou des intérêts étatiques. La nature même de ces sujets indicibles menace directement la capacité du journaliste à opérer librement. Les journalistes qui couvrent de tels sujets sont confrontés à des menaces physiques, au harcèlement juridique et à la censure.

Caractère indicible des violences sexuelles

Le concept d'indicible, en rapport avec les violences sexuelles, peut se manifester de plusieurs manières :

Le traumatisme des victimes : Les survivantes de ces violences subissent un traumatisme physique et psychologique qui est souvent indescriptible. Les mots ne suffisent pas à rendre compte de la douleur, de l'humiliation et des conséquences à long terme, tant sur le plan personnel que social. Le journaliste se heurte à une réalité qui dépasse le langage.

L'impuissance des mots : Les violences sexuelles sont utilisées pour détruire la cohésion sociale, humilier l'ennemi et terroriser des populations entières. Les journalistes doivent décrire ces actes sans tomber dans le sensationnalisme, sans banaliser l'horreur et sans réduire les victimes à leur statut de victimes. Il s'agit d'une tâche d'équilibriste.

La culture du silence : La stigmatisation sociale et la peur des représailles poussent souvent les victimes à se taire. L'indicible réside alors dans ce silence, dans l'absence de voix, qui rend la tâche du journaliste encore plus complexe. Il doit trouver un moyen de rompre ce silence sans nuire aux victimes.

Certes, l'indicible renvoie à une expérience limite face à laquelle l'expression verbale s'avère impuissante. Néanmoins, en tant que limite, l'indicible pousse le journaliste à innover, à dépasser les méthodes conventionnelles et à développer de nouvelles approches linguistiques pour rendre compte de ce qui ne peut être dit directement.

2.3. Dire l'indicible : les défis de la représentation

L'indicible pose de nombreux défis à toute entreprise de représentation. En journalisme, ces défis sont réunis dans ce que nous désignons par l'expression « paradoxe journalistique » : la démarche qui consiste à rendre visible, dicible et compréhensible ce qui, par nature, échappe aux mots.

2.3.1. Dire l'indicible : le paradoxe journalistique

L'indicible, comme indiqué plus haut, fait référence à ce qui est si extrême, si choquant, si traumatisant, si complexe, si sensible ou si profondément personnel que les mots semblent incapables d'en saisir le sens et l'essence. Cependant, étant donné que la mission première du journaliste est d'informer, mieux de dire les faits, il a le devoir de mettre en lumière même les aspects les plus sombres, les plus sensibles ou les plus complexes de l'existence humaine, de de rendre visible ce qui est censé être caché, en un mot, de dire l'indicible. C'est en cela que réside le paradoxe journalistique.

Face à ce paradoxe qui caractérise la stratégie discursive de l'indicible, il s'ensuit le dilemme de dire ou taire l'indicible. En effet, comment dire ce qui ne se dit pas, ce qui n'est pas censé être dit, sans tomber dans la banalisation ou, à l'inverse, succomber au sensationnalisme ? Ou, alors, comment taire l'indicible, sans le vouer à l'oubli ?

Face à ce dilemme, il faudrait, comme le pense Michael Rinn (1998, p. 19 et ss.) : « dire malgré tout ». Pour ce faire, le journaliste est appelé à utiliser le langage de manière innovante, en recourant à des stratégies linguistiques et narratives adaptées qui respectent la complexité et la sensibilité des faits, tout en communiquant de manière efficace et éthique. C'est dans ce double défi – esthétique, relatif à l'articulation linguistique, et **éthique**, guidé par le souci d'un discours

responsable – que le journalisme narratif prend tout son sens. Autrement dit, le journalisme narratif face à l'indicible n'est pas seulement un style ou une forme d'écriture plus littéraire, c'est aussi une réponse méthodique et sensible aux défis posés par l'indicible ; car il trouve précisément sa place, voire sa légitimité, dans cette tension entre l'esthétique et l'éthique.

2.3.2. Le journalisme narratif : défi esthétique et éthique

Le journalisme narratif s'apparente à la narration romanesque. En utilisant les techniques de la littérature pour raconter des histoires réelles, le journalisme narratif vise à raconter des histoires complexes et difficiles à exprimer, pour donner de l'humanité et du sens à des événements souvent traumatisants ou sensibles. Pour ce faire, le journalisme narratif utilise diverses techniques, notamment : l'immersion et la présence sur le terrain, la métaphore et d'autres figures de style, le témoignage, le « *show, don't tell* » (« montrer, ne pas dire »), le silence réfléchi.

- **Immersion et présence sur le terrain**. Le contact immédiat au terrain est privilégié, en lieu et place des informations de seconde main. Cela étant, le journaliste se rend sur les lieux, passe du temps avec les personnages, afin de s'imprégner de leur quotidien. Cette immersion, grâce aux détails, aux émotions et aux nuances qu'elle permet de saisir, permet au journaliste de focaliser son récit.

- **Métaphore**. Cette technique peut aider à articuler des réalités difficiles à décrire directement, tout en évitant le sensationnalisme. Cependant, cette technique doit être maniée avec précaution pour ne pas déformer les faits ou minimiser la gravité de la situation.

- **Témoignage**. En donnant la parole aux personnes directement concernées pour témoigner, le journalisme narratif permet de mettre dans l'espace public des expériences qui, autrement, pourraient rester silencieuses, marginalisées ou oubliées. Le rôle du journaliste, dans cette « épiphanie testimoniale », devient celle d'un facilitateur, accompagnant les témoins à dire l'indicible.

- « **Show, don't tell** » (« montrer, ne pas dire »). Ce principe invite le journaliste à montrer les faits et les réactions sans avoir besoin de les nommer explicitement ; étant donné que certaines émotions ou expériences sont au-delà de la description verbale directe.

- **Silence réfléchi**. Ce n'est pas l'absence d'information, mais plutôt une stratégie intentionnelle ou délibérée, où un journaliste ou un média choisit de ne pas diffuser ou commenter une information, le temps de l'approfondir préalablement ou suite à des considérations éthiques ou déontologiques.

Grâce à ces techniques, le journalisme narratif permet de percevoir les sentiments et les opinions livrées par les personnes rencontrées, de manière à faire connecter émotionnellement le lecteur, qui ressent les événements vécus, avec les personnes qui les ont effectivement vécues. Comme on le voit, contrairement à l'écriture journalistique traditionnelle ou factuelle, la démarche narrative exploite une subtilité particulière de nature psychologique : l'émotion. Il s'agit, comme le désigne Benoit Grevisse (2014, p. 212), d'un « journalisme de sensations ». Ce qui n'est pas à confondre – la nuance s'impose – avec le journalisme de sensationnalisme, lequel exploite, mieux instrumentalise les émotions au détriment de la dignité et de l'intimité des personnes.

Il est important de souligner que le journalisme narratif n'a pas pour but de rendre l'indicible entièrement dicible, ce qui serait d'ailleurs une tâche impossible. Il vise plutôt à circonscrire les réalités indicibles avec respect et humanité. C'est dans cette démarche que le caractère irremplaçable de l'humain devient une valeur indispensable, car la dignité des personnes ne doit en aucun cas être dévaluée par les mots. C'est ainsi que le journalisme narratif, comme on l'a dit plus haut, se révèle non seulement comme une pratique esthétique, mais aussi comme une véritable éthique de la représentation.

3. Journalisme, indicible et cohésion sociale

Après avoir exploré la vérité journalistique et

les défis de la représentation liés à l'indicible, il convient d'interroger le rôle du journalisme dans la fabrication du lien social. Loin de se limiter à une activité de diffusion d'informations, le journalisme participe activement à la construction de la cohésion sociale, en rendant dicibles les expériences humaines – y compris celles qui résistent à la parole – et en favorisant l'inclusion symbolique dans l'espace public. Dans ce sens, la capacité du journalisme à représenter l'indicible devient un enjeu fondamental non seulement de vérité, mais aussi de justice sociale et de reconnaissance.

3.1. Journalisme comme médiateur symbolique

Comme évoqué précédemment, l'indicible désigne ce qui résiste à la formulation langagière en raison de son intensité, de sa violence ou de sa dimension éthique profonde. Pourtant, le journalisme, en tant que médiation entre les événements et la société, est sommé de dire même ce qui semble ne pas pouvoir se dire. Cette capacité à verbaliser l'indicible, tout en respectant la dignité des victimes et des publics, est un préalable à la cohésion sociale.

La question qui s'impose est donc la suivante : comment et en quoi la verbalisation de l'indicible peut-elle constituer un préalable dans la construction du tissu social ?

Le journaliste ne doit pas se contenter de relayer des récits jugés sensibles ou traumatisants ; il doit les humaniser. En évitant le sensationnalisme et les propos truffés de préjugés, cette humanisation des récits ne se contente pas de favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle au-delà des fractures sociales, elle permet également à des individus et à des groupes d'exister socialement.

Cette fonction particulière du journalisme, en tant qu'instance de production de récits, rejoint la thèse de Paul Ricœur (1983, 1984, 1985) sur la narration comme moyen d'inscription symbolique. Pour le philosophe, la narration joue un rôle crucial dans la manière dont les individus et les sociétés construisent leur identité narrative, c'est-à-dire une identité médiatisée par les récits de nos vies.

En jouant le rôle d'inscription symbolique, le journalisme se présente non seulement comme un processus actif de construction de l'identité (individuelle et collective), mais aussi comme une pratique de reconnaissance sociale. En choisissant qui et quoi rendre visible, le journalisme contribue à définir qui compte dans la société. Selon Axel Honneth (2013), la reconnaissance est un préalable indispensable à l'intégration sociale et à la cohésion. En permettant la validation et l'acceptation d'un individu par les autres membres de la société, on contribue au développement de l'identité personnelle et à l'établissement de relations sociales saines. Comme l'affirme Mathieu Gauthier (2010, p.56), « Pour se développer, les individus ont fondamentalement besoin de l'encouragement d'autrui et de l'approbation intersubjective ».

Acteur d'inscription symbolique et de reconnaissance sociale, le journalisme joue, dans des sociétés fragmentées par les tensions politiques, économiques ou identitaires, le rôle de médiateur symbolique, capable de faire dialoguer des réalités divergentes, d'œuvrer à la mise en commun du dissensus, à sa compréhension et à sa contextualisation. Dominique Wolton (1997, p. 358) insiste sur cette fonction intégratrice lorsqu'il souligne que : « (...) l'enjeu de la communication est moins la découverte de la *ressemblance*, que la gestion des *dissemblances* ». En d'autres termes, en privilégiant le domaine du « *différent* » à celui du « *même* », de l'« *unité* », Wolton (2012, p. 313) ne voit pas la communication comme un processus visant à créer une uniformité ou une homogénéité, mais plutôt comme une manière de gérer les différences et les particularités de chacun, en mettant l'accent sur la diversité dans les échanges pour qu'ils soient réellement constructifs. Cette cohabitation ou ouverture permet de gérer pacifiquement les relations conflictuelles.

Ce rôle de médiateur symbolique s'inscrit également dans la logique de l'espace public de Jürgen Habermas (1988, 2023), compris comme

un lieu accessible à tous les citoyens qui, croyant aux idées et à l'argumentation, sont capables de formuler leur opinion publique. Cette logique de l'espace public suppose, aux dires de Wolton (1997, p. 380), la « légitimité des mots » sur celle des coups ou de la violence et, par conséquent, l'idée d'une reconnaissance de l'autre au détriment de celle de sa réduction au statut de « sujet aliéné ». La place des médias consiste alors à réguler ce champ social, en accordant l'occasion aux différentes voix de s'exprimer rationnellement et dans le respect des divergences.

Comme on vient de le voir, bien que dire l'indicible s'inscrive dans le cadre d'un élargissement du champ du dicible pour renforcer le vivre-ensemble, il existe tout de même une forme d'indicible dont l'essence contraste visiblement à la pratique journalistique : la malinformation.

3.2. La malinformation : un indicible toxique à la cohésion sociale

La malinformation, néologisme emprunté à François Heinderyckx (2003), désigne une information qui ne se conforme pas aux besoins et aux attentes légitimes du public en matière de vérité, de rigueur et de contextualisation. Trois caractéristiques, selon Heinderyckx, traduisent ce genre d'information : des contenus dictés par la logique du spectaculaire et de l'émotion, plutôt que par la pertinence ou la profondeur de l'information ; des contenus visuellement frappants, au détriment de l'analyse et de la contextualisation rigoureuse ; des contenus uniformes, conséquence du mimétisme médiatique et de la recherche de rentabilité émotionnelle, entraînant un appauvrissement global de la qualité informationnelle.

La malinformation se manifeste généralement sous la forme de la désinformation et de la mésinformation. La désinformation est la manipulation intentionnelle de la vérité dans le but de tromper. C'est dans cette catégorie que se rangent notamment ce que l'on qualifie de faits alternatifs, pour désigner les affirmations présentées comme des faits, mais qui contredisent des informations établies et vérifiables. Il ne s'agit pas de points de vue différents ou d'opinions, mais bien de la présentation de faussetés comme étant la vérité. La mésinformation, quant à elle, fait référence à la diffusion d'informations incomplètes ou biaisées, sans volonté délibérée de tromper, mais produisant un effet similaire.

Lorsque le journalisme bascule dans la malinformation, il produit un effet inverse à la cohésion sociale : au lieu de tisser du lien, il le défait ; là où il devrait éclairer, il risque de brouiller les repères collectifs, de légitimer les peurs irrationnelles ou les stigmatisations. Dans ces conditions, la malinformation se révèle comme une forme d'indicible toxique, qu'il ne convient pas de dire. C'est dans ce sens que l'on peut comprend le sens ou l'utilité de la pratique du « silence réfléchi » recommandé dans certaines circonstances à des journalistes.

Conclusion

À la croisée de la vérité et de l'indicible, le journalisme se confronte à une tension : celle de devoir dire ce qui, par essence, résiste à être dit. Informer implique plus que relater des faits vérifiés ; cela engage une responsabilité éthique profonde face aux limites du langage, à la complexité du réel, et à la souffrance humaine.

Loin d'un idéal positiviste fondé sur l'objectivité absolue, la vérité en journalisme apparaît comme une construction dynamique, façonnée par des principes déontologiques (rigueur, exactitude, impartialité, authenticité) et par une conscience aiguë de l'environnement socioculturel dans lequel elle s'inscrit. Cette quête de vérité, bien qu'incontournable, se heurte aux réalités indicibles – ces expériences extrêmes, silencieuses ou marginalisées, qui défient toute représentation sans perte ni trahison.

Dans cette zone de tension, l'éthique du journaliste ne se réduit pas à la restitution des faits. Elle consiste aussi à interroger les conditions de leur représentation, à inventer des formes sensibles, respectueuses et responsables pour transmettre l'indicible sans le trahir. Le journalisme narratif, en tant que pratique située à l'intersection de l'information, de la littérature et de l'écoute humaine, ouvre ici une voie féconde. Il permet de

dire autrement, sans réduire, sans schématiser, en intégrant la complexité et la dignité dans des sujets traités.

Dans cette zone de tension, l'éthique du journaliste ne se réduit pas à la restitution des faits. Elle consiste aussi à interroger les conditions de leur représentation, à inventer des formes sensibles, respectueuses et responsables pour transmettre l'indicible sans le trahir

Enfin, en se positionnant comme un acteur essentiel de la cohésion sociale, le journalisme assume sa pleine responsabilité. Il ne se contente plus d'informer, mais il s'engage à construire du sens, à humaniser le débat public et à honorer la dignité des personnes, même face à l'horreur. Cette éthique de la représentation est l'essence même d'un journalisme qui contribue à bâtir une société plus apaisée et plus inclusive.

Références bibliographiques

Bernier M.-F. (2004). « Une vision systémique de la vérité en journalisme », dans *Les cahiers du journalisme*, n°13. URL : https://www.cahiersdujournalisme.net, consulté en date du 23 décembre 2020.

Bourdieu P. (1996). « Journalisme et éthique », dans *Les cahiers du journalisme*, École supérieure de journalisme de Lille/Département d'information et de communication de l'Université Laval, n° 1.

Charron J., Lemieux J. et Sauvageau F. (1991). *Les journalistes, les médias et leurs sources*, Boucherville, Québec, G. Morin.

Cornu D. (1999). Éthique de l'information, 2ème édition, Paris, PUF.

Cornu D. (2004). « Les mots de la vérité », dans *Les cahiers du journalisme*, n°13. URL : https://www.cahiersdujournalisme.net, consulté en date du 23 décembre 2020.

Cornu D. (2009). *Journalisme et vérité. L'éthique de l'information au défi du changement médiatique*, Genève, Labor et Fides.

Derville G. (1999). « Le journaliste et ses contraintes », dans *Les cahiers du journalisme*, n° 6, URL : https://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/06/15_Derville.PDF, consulté en date du 15 décembre 2020.

Gauthier G. (2004). « La vérité : visée obligée du journalisme », dans *Les Cahiers du journalisme*, n° 13. URL : https://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/13/10_Gauthier.pdf, consulté en date du 20 décembre 2020.

Gauthier G. (2010). « Le journalisme de communication : expression de conviction et moralisme », dans *Les Cahiers du journalisme*, n°21. URL : https://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/21/14_GAUTHIER.pdf, consulté en date du 7 décembre 2020.

Gauthier M. (2010). *La philosophie sociale d'Axel Honneth. La théorie de la reconnaissance et l'analyse des pathologies sociales*, mémoire de Master, Faculté de Philosophie, Université Laval, Québec.

Grevisse B. (2014). Écritures journalistiques. Stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif, 2ème édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck.

Habermas J. (1998). *L'espace public*, Paris, Payot.

Habermas J. (2023). *L'espace public et démocratie délibérative : un tournant*, Paris, Gallimard.

Heinderyckx F. (2003). *La malinformation. Plaidoyer pour une refondation de l'information*, Bruxelles, Éditions Labor.

Honneth A. (2013). *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Gallimard.

Nkot F. et Moumouni Ch. (2004). « De la tentation positiviste au déterminisme constructiviste de la pratique journalistique : les faits sont-ils sacrés ? », dans *Les cahiers du journalisme*, n°13. URL : https://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/13/01_Nkot_Moumouni.pdf, consulté en date du 23 décembre 2020.

Pech L. (2003). *La liberté d'expression et sa limitation. Les enseignements de l'expérience américaine au regard d'expériences européennes (Allemagne, France et Convention européenne des droits de l'homme)*, Presses Universitaires de

la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand.

Ricœur P. (1983). *Temps et récit, tome 1. L'Intrigue et le Récit historique*, Paris, Seuil.

Ricœur P. (1984). *Temps et récit, tome 2. Configuration dans le récit de fiction*, Paris, Seuil.

Ricœur P. (1985). *Temps et Récit, tome 3. Le Temps raconté*, Paris, Seuil.

Rinn M. (1998). *Les récits du génocide. Sémiotique de l'indicible*, Paris, Delachaux et Niestlé S.A.

Wolton D. (1997), *Penser la communication*, Paris, Flammarion.

Wolton D. (2012). *Indiscipliné. 35 ans de recherches*, Paris, Odile Jacob.